

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mai, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 10/05/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 42 Nombre de suffrages exprimés : 49 Votes Pour : 49 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Entretien des sentiers d'intérêt communautaire – choix des prestataires N° 2023-55
--	---

Présents (42) : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, PRISSET Monique, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, DUPOUY Marie-France, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BERTRANUC Evelyne, DUPRAT Julie, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, SOULE-ARTOZOUL Rosa, HELARY Yann, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel.

Absents (13) : GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, BALAGNA Patrice, GAY Eric, LACAZE Noël (excusé), PELIEU Michel (excusé), JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie (excusée), OZUN Benjamin, CASCARRE Victor.

Procurations (7) :

- MOUNIQ Jean à CARRERE Philippe
- DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
- RICARD Louis à SOLANA Michel
- RODRIGUEZ Marie-José à BUERBA Jean-Pierre
- PETIT Caroline à DUBERNARD Alain
- NARS Aline à MIR André
- DELOM Christian à BEYRIE Maryse

M. André BRUNET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats de la consultation pour l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire Aure Louron pour 2023. La procédure mise en œuvre a été lancée sous forme de procédure adaptée. L'appel public à la concurrence a été passé sur les sites www.ladepeche-legales.com et sur le Portail Marches-Publics.info.

La consultation portait sur 3 lots :

- LOT 1 Entretien des sentiers **du pôle Louron**
- LOT 2 Entretien des sentiers **du pôle Véziaux**
- LOT 3 Entretien des sentiers **du pôle HVA Bourisp**

3 entreprises ont formulé leurs offres dans le délai prescrit.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 16 mai 2023, à 17 heures et a effectué l'analyse et le classement au regard des critères énoncés dans la consultation. Elle a proposé de retenir les entreprises suivantes :

DEVEZE ROMAIN PARCS ET JARDINS pour le lot 1 pour un montant de 21 294.00 € ht

FOURTINE TRAVAUX SPECIAUX pour le lot 2 pour un montant de 12 625.20 € ht

ATTM pour le lot 3 pour un montant de 12 980.00 € ht

Par respect du code de la commande publique, lors de la signature du marché, il sera précisé au prestataire choisi, qu'aucune prestation supplémentaire éventuelle n'a été retenue.

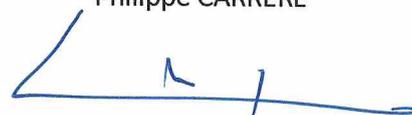
Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide la proposition de la commission d'appel d'offres telle que présentée par Monsieur le Président ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU